

Suivi des populations de carnassiers de l'Aulne canalisée et du Kergoat canalisé par carnets de captures\_Année 2018/2019

## Objectifs du suivi

L'utilisation du carnet de captures permet de répondre à plusieurs objectifs :

- Connaître la répartition des espèces de poissons carnassiers,
- Connaître la structure en taille des populations des poissons carnassiers,
- Evaluer un indicateur de la capturabilité des espèces de poissons carnassiers,
- Impliquer les pêcheurs dans l'acquisition de connaissances.

## Secteur d'étude

Le secteur concerné recouvre l'ensemble de la partie finistérienne du canal de Nantes à Brest. Cela correspond donc :

- à l'Aulne canalisée, depuis l'écluse de Guily Glaz jusqu'à la confluence avec l'Aulne rivière (Pont Triffen),
- à l'Hyères canalisée, depuis la confluence avec l'Aulne canalisée (Pont Triffen) jusqu'à la confluence avec l'Hyères rivière (Nivernic),
- au Kergoat canalisé, depuis la confluence avec l'Hyères canalisée (Nivernic) jusqu'à la limite du département (pont RD 83).

Pour affiner l'analyse des données, le secteur d'étude a été découpé en 5 tronçons :

- amont de l'écluse de Guily Glaz / aval de l'écluse de Coatigrac'h : tronçon 1
- amont de l'écluse de Coatigrac'h / aval de l'écluse de St Algon : tronçon 2
- amont de l'écluse de St Algon / aval de l'écluse de Bizernic : tronçon 3
- amont de l'écluse de Bizernic / confluence Aulne rivière (Pont Triffen) : tronçon
- Hyères et/ou Kergoat canalisé : tronçon 5

L'intérêt « géographique » d'un carnet de capture est de pouvoir récolter et agréger des données homogènes sur un grand territoire.

#### Premières informations

# <u>Généralités</u>

Depuis mai 2018, 172 sessions de pêche ont été renseignées (au 31/12/2019).

Le taux de bredouille est de 18%. Fréquentation tronçon

291 poissons (toute taille confondue) ont été capturés : 109 perches (37 % du total), 32 sandres (11% du total) et 150 brochet (52 % du total).

Ces premières données semblent confirmer la prédominance du brochet. Le sandre est présent mais plus localisé ou plus capturé sur des périodes particulières (période de hautes eaux).

En ce qui concerne les tailles des poissons capturés, et compte tenu des classes identifiées dans le carnet (de 5 cm en 5 cm), les données sont synthétisées dans le tableau ci-dessous :

Espèce	Classe taille minimale (cm)	Classe taille maximale (cm)
Brochet	10_15	105_110
Perche	10_15	35_40
Sandre	20_25	80_85

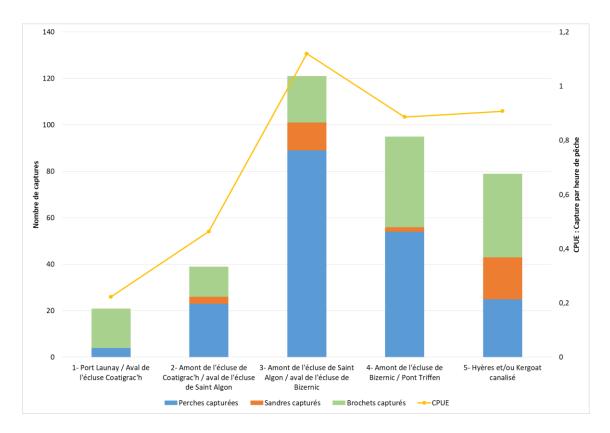
Pour les 3 espèces, les captures permettent de noter la présence de juvéniles de l'année. La reproduction annuelle (2018 et 2019) est donc avérée.

Des individus (brochet, sandre) de grande taille (meilleur reproducteur) sont aussi présents.

## Données 2018

Un traitement des données 2018 a été plus particulièrement réalisé par la Fédération.

Les principales informations sont incluses dans le graphique ci-dessous.

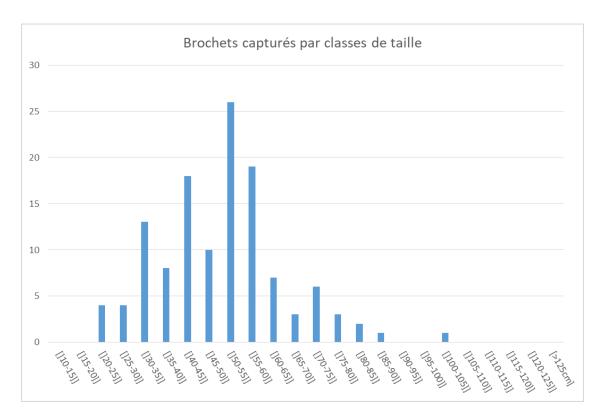


## Il ressort de cette analyse que :

- Les 3 espèces sont globalement présentes sur l'ensemble du secteur d'étude ;
  les sandres semblant être plus présent sur les tronçons amont.
- Il existe sans doute un effet « tronçon » lié à la fréquentation préférentielle de certains d'entre eux. Cela peut être dû à l'intérêt halieutique de ces tronçons.
- La capturabilité (CPUE\_nombre de capture pour 1 heure de pêche) semble meilleure sur les tronçons amont du secteur. Cela reste toutefois à confirmer car cela peut être lié à l'effet « tronçon ».

Spécifiquement pour l'espèce brochet, une analyse des tailles a permis d'élaborer une première « image » de la structure en taille de l'échantillon capturé (voir graphique ci-dessous). On observe une forme caractéristique « en cloche » ; similaire à celle observée en milieu naturel. On note cependant, au-delà de la classe de taille 55/60 (60 cm : taille minimale de capture fixée par arrêté préfectoral), une rupture de pente de la courbe. On peut émettre l'hypothèse que cela reflète le possible prélèvement autorisé au-delà de cette taille.

La suite de l'étude permettra d'affiner cette analyse et de consolider ce graphique de structure de taille. Cette consolidation pouvant aboutir à la prise de mesures réglementaires spécifiques.



## <u>Perspectives</u>

- ⇒ Pérenniser en 2020 la récolte de données pour stabiliser les analyses statistiques (nombre suffisant de sessions de pêche).
- → Accroître en 2020 le nombre de contributeurs/ de sessions renseignées en :
  - Réalisant des enquêtes panier sur site,
  - Augmenter l'effort de communication/information: réunion pêcheur (à organiser fin 2020/début 2021, diffusion généralisée du bilan auprès des AAPPMA, informer au travers des outils de communication de la Fédération (revue, site internet, réseaux sociaux).

Pour toute information concernant ce projet :

Nicolas Bourré\_06 86 56 93 32

nicolas.bourre@fedepeche29.fr